

**Public concerné**

Salarié

**Prérequis**

Être en poste de Préventeur SSTE en milieu industriel, en début de formation

**Modalités d'admission/Inscription**

Bulletin d'inscription, entretien oral, évaluation pré-formatrice.

**Méthodes et moyens pédagogiques**

Apports théoriques et méthodologiques  
Etudes de cas et exemples d'entreprises.  
Animation du groupe autour d'entraînements à partir de situations vécues et simulées par le groupe de stagiaires.

**Equipe pédagogique**

Les intervenants, Consultants Indépendants, sont choisis pour leur expertise métier, leur connaissance du milieu industriel, leur pratique de la formation et de l'accompagnement d'un projet d'entreprise.

**Modalités de suivi et d'évaluation**

Préparation en cours de formation à l'épreuve de qualification.  
Dossier technique et entretien devant un jury de professionnels

**Validation de la formation**

CQPM (Certificat de Qualification Professionnel Interbranches) de catégorie C, niveau 5 enregistré au RNCP 34236.

Date échéance enregistrement : 10/10/2024

Certificateur : UIMM

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs.

**Que faire après ?**

Formation à finalité professionnelle :  
Coordonnateur QSE

**Accessibilité Handicap**

Bâtiments ERP accessibles et adaptés aux PMR

**OBJECTIFS**

Le préventeur SSTE agit sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique (responsable SSE, directeur général, client externe...), quelque soit le secteur industriel ou le service, en accord avec la réglementation en vigueur.

Pour atteindre ses objectifs Santé Sécurité Environnement (SSTE), il (elle) est amené e à travailler avec les services supports et la production (groupe de travail, réunion, expertise, organismes extérieurs...).

Les actions visées sont, la mise en place d'un plan d'action et la prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux

**A l'issue de la formation, il sera capable d'assurer :**

**La mise en place d'un plan d'action (Bloc de compétences 1)**

- Identifier la situation initiale par rapport à l'attendu
- Analyser les écarts
- Définir un plan d'action
- Mesurer l'efficacité du plan d'action

**La prévention des risques Santé-Sécurité au travail et les impacts environnementaux (Bloc de compétences 2)**

- Identifier les exigences légales et réglementaires, ainsi que les préconisations applicables à l'entreprise
- Conduire des analyses et des évaluations des risques professionnels et/ou environnementaux
- Proposer les standards internes, les méthodologies et/ou les outils nécessaires à la mise en œuvre en interne
- Sensibiliser et/ou former les acteurs SSE (direction, responsables et opérationnels)

**PROGRAMME**

- La démarche de prévention Santé Sécurité Environnement
- La culture de prévention au quotidien
- L'amélioration des conditions de travail
- Les risques professionnels et environnementaux
- Analyse des événements significatifs
- L'organisation SSE en entreprise
- La veille juridique et technique
- Bureautique
- Suivi tutoral / accompagnement rapport d'activité et projet
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

**MODALITES D'ORGANISATION**

**Durée :** 33 jours (231 h) en centre et en alternance en entreprise

**Dates :** Du 22 avril 2025 au 3 décembre 2025

**Lieu :** AFPI Savoie - 131 rue de l'Erier - 73290 LA MOTTE SERVOLEX

**Tarif :** 25€ HT/ heure, hors frais de certification et d'évaluation pré-formatrice

Prise en charge totale ou partielle par l'organisme financeur de la formation, suivant votre situation

[afpicontact@formation-industries-savoie.fr](mailto:afpicontact@formation-industries-savoie.fr)

Tel : 04 79 65 16 20

[www.formation-industries-savoie.fr](http://www.formation-industries-savoie.fr)